

L'écho du Cedapa et de l'Adage

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Un train de retard ou un tracteur d'avance

« 98% des agriculteurs de la planète n'ont pas de tracteurs » s'exclamait Fabrice, lors d'une énième digression d'un Conseil d'Administration. Le soir même, sur internet, je suis tombé sur des chiffres allant dans le même sens. Sur 1,35 milliard d'agriculteurs dans le monde ; 1 milliard travaillent à la main et 250 millions sans traction animale*. C'est incroyable non ?

Incredible, car ces chiffres nous font prendre conscience que l'agriculture telle que nous la connaissons et la pratiquons en France et dans les pays dits « développés » n'est pas représentative de l'agriculture mondiale. C'est une goutte d'eau.

Incredible, car beaucoup d'éleveurs ont l'impression d'être à la traîne dans la course au développement agricole. On nous pousse toujours et encore vers l'agrandissement, l'intensification jusqu'à la ferme aux 1000 vaches ! Ce sur-développement est de surcroît largement relayé par bon nombre de formations, d'écoles, de techniciens. Pour schématiser ce que l'on nous apprend, un seul chemin est possible, grossir et produire plus dans nos exploitations pour être compétitifs.

Incredible car ce chiffre parle de la mécanisation agricole et nous sommes en France l'un des pays avec les coûts de « méca » les plus élevés ! Un petit faible bien français trouvant son explication en partie dans la fiscalité agricole.

Qu'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas de revenir à la bêche et à la faux, le tracteur a sorti l'agriculture de « l'ornière » en faisant manger la France à sa faim et en libérant de la main d'œuvre pour reconstruire le pays après la dernière guerre. Mais, aujourd'hui ne pourrions-nous pas revenir à une certaine sobriété au niveau de nos parcs matériels ; aller vers une mécanisation simple et efficace. On y gagnerait en sérénité, en temps de travail et en argent. Et pourquoi ne pas investir dans des bons chemins, un réseau d'eau pour faire pâturer plus et plus longtemps ? Que préférez-vous un « 150 chevaux » ou bien un troupeau de « 50 vaches » dans le champ. Je vous avoue, moi j'ai choisi.

RONAN GUERNION, ADMINISTRATEUR DU CEDAPA

*source : « Je mange donc je suis » documentaire de Vincent Bruno.

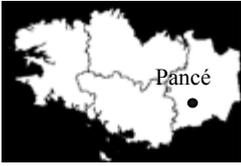
Dossier : le changement de système (pages 6-9)



N°136 - MAI/JUIN 2018- 5 €

Un printemps particulier ?!

Saint Briec : 90.4mm de pluie en mars 2018, contre 40.5 mm en mars 2017 et Rennes 86.5 mm contre 35.5 mm. Des problèmes de portance, des températures froides suivies d'un épisode estival (qui frôle les 30°C), ... Bref, la mise à l'herbe a été chaotique et la gestion de l'herbe s'avère compliquée ! Et sur le terrain qu'en est il ?



Cyrille et Stéphanie Guilloteau, à Pancé (35)

2UTH, SAU : 64ha SFP : 56ha dont 48ha d'herbe (100% accessible), rendement prairie

6TMS/ha, 40VL sur l'année, 6500kg/VL/an, 1.03UGB/ha SFP, pâturage plat unique depuis le 21 avril 2018.

« L'année n'est pas véritablement exceptionnelle en termes de saisonnalité, même si la transition vers le pâturage plat unique a effectivement été rapide. La météo du printemps 2018 a retardé le déprimage et la mise en circuit de pâturage des vaches. La fermeture des silos (herbe et maïs) a pris effet un mois plus tard que l'an dernier. Heureusement, le printemps 2017 a permis de faire du stock de qualité et de quantité. Cette année, la flambée de pousse d'herbe va être très rapide, nous avons sorti nos jeunes génisses 15 jours en avance. Nous avons décidé d'ensiler fin avril 15-20ha d'herbe sur les parcelles de fauche. Ces mêmes parcelles fourniront le foin, qui sera fait en juin. Les parcelles débrayées du circuit des vaches sont, elles, pour l'enrubannage. »

Michel Sauvée, 100% herbe, 57 ha de SAU à Dingé (35)

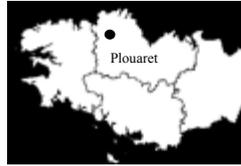


1UTH, SAU : 57ha, SFP 55ha dont 53ha d'herbe (100% accessible), rendement prairie :

7.7TMS/ha. 54VL sur toute l'année, 4000L/VL/an, en

monotraite, 1.3UGB/ha SFP, pâturage plat unique depuis le 13 avril.

« La mise à l'herbe a été retardée de 3 semaines, par manque de portance. J'ai sorti les vaches autour du 20 mars. Elles ont dû rentrer une semaine après et sont ressorties le 13 avril en pâturage plat unique. Pour faire la jonction sereinement j'ai acheté 15 T de foin. Aujourd'hui, 20 à 22 ha n'ont pas pu être pâturés. J'ai décidé de les faucher mi-mai. Les parcelles déprimées seront exceptionnellement fauchées fin mai (contre mi-mai habituellement). Ma deuxième coupe va en être pénalisée. Autre constat, par manque de déprimage, le trèfle est moins présent sur ces 20 à 22 ha. La repousse de ces prairies sera plus lente et moins qualitative. Je pense rattraper le retard, mes prairies peuvent fournir le pâturage plat unique jusqu'à octobre et le stock pour l'hiver prochain. »



Mathieu et Soizic Le Fustec, éleveurs de vaches laitières à Plouaret (22) (secteur humide), 86 ha dont 8 ha de pommes de terre, 64 VL, 65 ares/VL accessible.

« Jusqu'à la mi-avril, les vaches étaient au pâturage la nuit et au bâtiment la journée pour gagner du temps la journée. Elles recevaient du foin, du mélange céréalier en grain sec, composé majoritairement d'épeautre, de pois et d'avoine et des déchets de pommes de terre. Depuis le 10 avril, la pousse de l'herbe a explosé : j'ai donc arrêté le mélange céréalier. Les génisses et les tarries sont sorties aussi pour déprimer des parcelles de fauche, mais elles se font déborder par l'herbe, je vais devoir faire une coupe d'enrubannage. Cela va me permettre d'avoir des hauteurs d'herbe homogènes, pour ne faire qu'un seul chantier de foin sur ces parcelles. Le 20 avril, j'ai démarré le 2ème tour : les vaches ne grattent plus suffisamment les parcelles en une nuit : pour moi, c'est le signe que la pousse de l'herbe couvre les besoins alimentaires. »



Frédéric Darley, EARL Darley, Ruca (22) (zone séchante),

50 VL, 300 000 L produits, 60 ha, 40.65 ha herbe, 7 ha maïs-ensilage, 5.80 ha féverole-épeautre, 2.75 ha

triticale-pois, 3.80 ha triticale, séchage en grange, agriculture biologique.

« Malgré la pluviométrie de ce début d'année, j'ai commencé le déprimage à la mi-février et je l'ai terminé à la mi-avril. Les vaches sont ainsi passées dans 26 ha dont 7 ha qui vont passer en maïs au printemps. Ces 7 ha m'ont servi lors des périodes les plus pluvieuses. Il y a seulement 2 ha que je n'ai pas réussi à déprimer. Ils vont être fauchés prochainement et ils reviendront dans le cycle ensuite. J'ai fermé le silo de maïs le 3 avril. Depuis les vaches sont en pâturage plat unique et produisent 24 L par jour. Je trouve que l'herbe est de bonne qualité mais il y a moins d'herbe que l'année dernière à la même époque. Actuellement, les 48 vaches ne passent que 2 jours dans les paddocks d'1,20 ha. A ce rythme, je vais faire le deuxième tour en 35 jours environ, ce qui me convient bien. Ces jours-ci, il fait froid, ce n'est pas trop poussant. Cependant, j'ai confiance : avec 42 ares / VL, je ne pense pas manquer d'herbe dans les prochaines semaines. »

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE USSON, FRANÇOIS LERAY ET CAMILLE FAVIER

Portes ouvertes Adage

Jean Michel Thébault, installé à Bazouges sous Hédée, a accueilli près de 90 élèves, le 17 avril 2018. La porte ouverte était coorganisée et coanimée par des étudiants en licence agriculture biologique et des paysans de l'Adage. L'occasion pour les paysans de l'Adage de présenter une ferme en système herbager. L'occasion également d'aborder les performances technico-éco du système et d'engager des discussions. Des questions autour de la viabilité économique ont plusieurs fois été soulevées par les élèves. La simplicité et l'efficacité économique de la ferme les ont marqués. « Est ce que dans 20 ans une telle ferme pourra encore exister ? » Questionne un jeune. Ces journées sont cruciales pour témoigner et relayer les pratiques en système herbager.

Portes ouvertes Cedapa

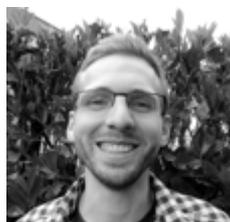
Cette année, le CEDAPA organise 3 portes ouvertes en juin et juillet dans les départements des Côtes d'Armor et du Finistère :

Le jeudi 14 juin chez Guillaume Menguy à Pont Melvez. Le thème de cette journée sera la transition vers un système herbager pour faire face à la crise en élevage bovin laitier.

Le jeudi 28 juin chez Amaury Lechien à Plouër sur Rance. Cette porte ouverte est organisée par l'association COEUR Emeraude en partenariat avec le CEDAPA, la chambre d'agriculture et le GAB22. Lors de cette porte ouverte, le CEDAPA mettra en valeur le système herbager mis en place progressivement par Amaury depuis 2012.

Le mardi 10 juillet chez Pascal et Elisabeth Beuzit à Plouigneau. Cette porte ouverte est organisée par le Syndicat Mixte du Trégor en partenariat avec le CEDAPA. Le thème de cette porte ouverte est la gestion agricole des zones humides par le pâturage et mécanique.

Présentation des nouveaux arrivants du Cedapa et de l'Adage



Alexis Billien remplace Pauline Usson de Mai à Novembre 2018

Après mes études à l'école d'agronomie de Rennes, j'ai travaillé sur la préservation du bocage au PNR des Boucles de la Seine Normande et aux Défis Ruraux (Civam normand) en Haute Normandie. Je souhaite prendre part de manière concrète à la transition agroécologique.



Camille Favier reprend le poste de Sophie Esvan

Venue de Saône et Loire, j'ai travaillé sur la réouverture des paysages par le pastoralisme dans les Vosges, ainsi que sur les MAEC et les prairies permanentes au sein du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Mon intérêt pour le pâturage m'a conduit au Cedapa, où j'accompagnerais les groupes d'éleveurs du nord-ouest des Côtes d'Armor vers les systèmes herbagers.



La transmission portée par le Civam 35 Installation Transmission en partenariat avec l'Adage et Agrobio 35

40 % des fermes du 35 sont en production laitière. 50% des paysans et paysannes ont plus de 50 ans et 60% d'entre eux ne savent pas qui reprendra leur ferme. La FD a recruté pour 6 mois, Julie Bailly en dernière année d'école d'ingénieur agronome et Claire Bienvenu en dernière année à Sciencespo Rennes pour avancer sur la question de la transmission et l'installation.

Julie a pour mission d'identifier les freins qui poussent les paysans et paysannes à penser que leur ferme n'est pas repreneable. L'objectif est de

comprendre le contexte d'informations qui les mènent à cette prise de position et d'identifier des leviers d'actions. Claire a pour missions d'étudier de plus près les porteurs de projets non issus du milieu agricole, qui bien souvent s'orientent vers du maraîchage ou la culture de plantes aromatiques. Pourquoi l'élevage laitier est-il souvent mis de côté ? Quels sont les freins ? Quel niveau d'information est apporté par les OPA ?

Les résultats de leurs analyses feront l'objet d'articles dans les prochains échos. Affaire à suivre !

ANNONCES

VEND génisses amouillantes (confirmées pleines) holstein BIO, contact GAEC le clos du chêne (sud 35) au 07 81 17 85 58

A vendre : cause réduction de surface, 12 VL bio et génisses race P'H, 8 primipares dont 5 vêlée 1ère quinzaine d'avril, 2 en 2ème lactation et 2 en 3ème, + 10 à 12 génisses par classe d'âge. Moyenne troupeau 6500 kg, suivi UPRA et Eilyps. prix à débattre selon quantité / Ferme Pradenn à Melesse - Julien 06.13.99.42.97

A vendre : génisses fraîches vêlées en AB, montbéliardes. Cinq génisses disponibles entre aujourd'hui et juin et cinq autres disponibles entre fin juin et mi-août - Jean Marie Gaigeot : 06 11 03 54 64

Cherche : Salarié en Groupement d'employeurs de Domalain pour remplacement (2 à 6 mois). Samuel Dugas : 06 44 44 20 88

Cherche: Homme, 40 ans, se propose pour faire du bricolage, charpente, bardage, soudure, entretien de bâtiment, surcharge ponctuelle de travail en élevage. Jérôme Guillard, 31 le bois joly à Lanfains (22) : 06 60 64 76 83

Fini les IA, place aux taureaux !

Michel Primault est éleveur de vaches laitières (Holstein, Simmental et croisées) à Gosné (35). Depuis 2013, il a décidé de remplacer l'insémination artificielle par deux taureaux dans son cheptel pour en finir avec les problèmes de reproduction.

« Ma décision de remplacer les IA (inséminations artificielles) par des taureaux était principalement motivée par les problèmes liés à la reproduction. » explique Michel. Sur sa ferme, la surveillance des chaleurs était d'autant plus compliquée que le bâtiment des vaches est éloigné de la maison. Depuis l'introduction des taureaux, les problèmes de fertilité ont presque disparu et le fait de ne plus surveiller les chaleurs a eu un impact positif sur le temps de travail de Michel.

Une gestion simple des taureaux

Le système de Michel fonctionne avec deux taureaux : un Limousin dans le troupeau des vaches et un laitier (Holstein ou Normand) avec les génisses. Les veaux des génisses assurent le renouvellement, tandis que ceux des vaches sont vendus avec une valorisation supérieure grâce au taureau limousin.

Les taureaux sont achetés à l'âge de 15 mois, prêts à saillir, pour un prix d'environ 1000€. Concernant le taureau laitier, il s'assure qu'il ait des papiers mais ne regarde pas précisément sa génétique. « Dans mon système, la production tourne autour de 5000L par vache. » Dans ces conditions, l'apport de l'IA en terme de génétique n'est pas déterminant « Avec le taureau, je me suis même surpris à avoir des génisses plus belles ! » La gestion du troupeau se fait très simplement. « Avoir un taureau c'est comme avoir une vache de plus » : les taureaux ont la même ration que le reste du troupeau et ils suivent les vaches ou les génisses partout où elles vont. Le Limousin monte même sur le quai de traite avec les vaches ! Pour Michel, c'est justement le fait que les taureaux sont toujours dans un troupeau et en contact régulier avec l'Homme qui diminue leur agressivité et les rend plus faciles à gérer.

Les points de vigilance

Avoir un taureau dans le troupeau est un risque quotidien supplémentaire. Cela demande une attention constante et des précautions dans la manipulation



Le taureau est toute l'année avec les VL.
« Il passe même sur le quai de traite ! »

quotidienne du troupeau. Pour les remplacements il est nécessaire de bien le rappeler. Même s'il n'est jamais isolé, le taureau peut devenir agressif avec l'âge, particulièrement les taureaux laitiers. Il faut rester vigilant et les renouveler régulièrement.

La gestion du tarissement demande aussi une attention particulière. Il est rare d'assister aux saillies. Michel programme des échographies tous les 3 mois pour les confirmées non gestantes et 90 jours après vêlages. Cette méthode lui permet d'identifier les non gestantes, de prévoir la date de vêlage et de pouvoir tarir deux mois avant.

Les chaleurs dans les bâtiments sont un épisode stressant pour l'éleveur. Les risques de glissades sont importants. « J'ai fait scarifier l'aire d'exercice l'année dernière pour passer un hiver plus serein. »

Des impacts positifs

L'utilisation des taureaux permet de limiter les frais de reproduction, le temps de travail, et a des impacts économiques concrets.

Tout d'abord, l'amélioration de la fertilité a permis d'augmenter le nombre de veaux par vache et par an : les vaches font 1,1 veau/an en moyenne, contre seulement 0,8 en 2012. Cela a eu une répercussion directe sur la production laitière.

Lorsque Michel pratiquait encore l'IA, les problèmes de fertilité étaient une des causes principales de réforme. Grâce au taureau ce n'est plus le cas. Cela a permis d'augmenter le nombre de lactations par vache. L'impact économique est donc double : moins de génisses à élever et plus de veaux à vendre. Aujourd'hui, Michel élève encore une douzaine de génisses par an mais son objectif est d'en élever 7 à l'avenir pour atteindre un taux de renouvellement de 15%. En ce qui concerne les veaux, l'utilisation d'un taureau Limousin assure une meilleure valorisation par veau (180€/veau en 2017) en même temps que l'augmentation du nombre de veaux vendus.

Côté reproduction, en 2012, les frais s'élevaient à 72€ par vache, en 2016 ils ne sont plus que de 9€ par vache.

1 UTH, 250 000 L, en conversion bio,
SAU : 60 ha, prairies : 50 ha, maïs : 56ha et météil : 5ha
45 VL, race : Simmental, Holstein, et des croisées
Frais de reproduction : 72€ en 2012 contre 9€ en 2016

JULIETTE CHOLAY ANIMATRICE ADAGE 35

Ecorner ses veaux sans douleur

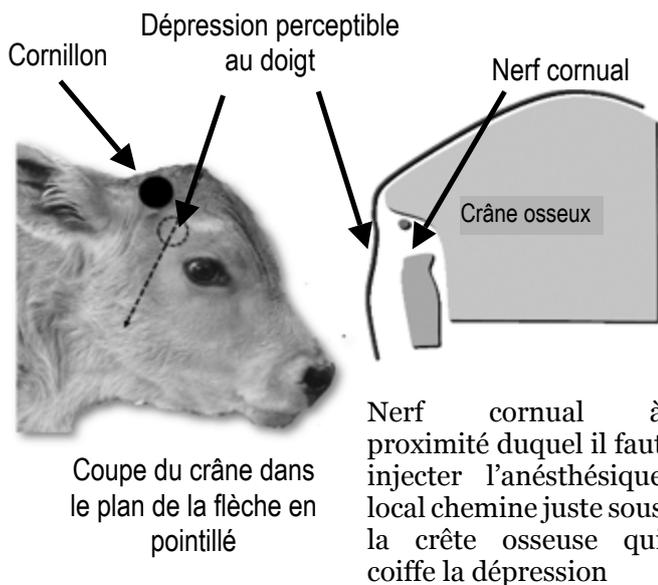
Jean-Marie Nicol, vétérinaire de la Clinique Arcalys à Chateaubriant (44) est intervenu lors d'une journée de formation avec un groupe de Dinan. Selon lui, l'écornage des veaux de moins de 6 semaines est simple et peut se faire sans douleur, en réalisant une anesthésie du nerf cornual et un écornage thermique dès que le cornillon est apparent.

Protocole

L'écornage doit se faire dès que le cornillon est apparent. Le meilleur protocole actuel consiste à réaliser au préalable une injection d'anti-inflammatoire non stéroïdien puis une anesthésie du nerf cornual (nerf de la corne), puis l'écornage. L'anesthésie locale représente beaucoup moins de danger et d'effets indésirables que l'utilisation de substances telles que la xylazine qui endort l'animal.

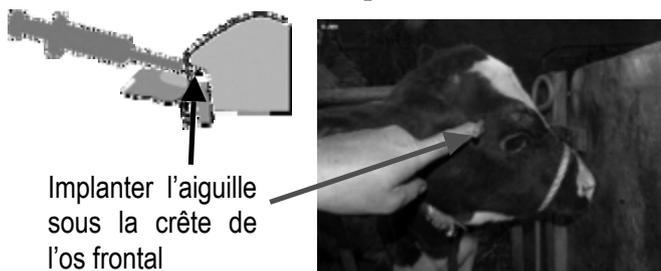
L'anesthésie locale du nerf cornual

Attacher le veau au licol pour pouvoir intervenir facilement. Repérer avec le doigt la dépression marquée située entre l'orbite et le cornillon. C'est en haut de cette dépression que passe le nerf cornual.



Source : Jean Marie Nicol

Laisser le doigt appuyé dans la dépression pour guider l'aiguille sous la crête de l'os frontal. Implanter l'aiguille partiellement encapuchonnée pour obtenir une aiguille de 5-7 mm. Elle ne fait que traverser la peau. Injecter lentement 2 ml de lidocaïne. Faire la même opération de l'autre côté.



Source : Jean Marie Nicol

L'écornage sans douleur

La patte à écorner appliquée dans les premiers jours de vie est très douloureuse pour le veau et ce pendant plusieurs jours. Le brûle-corne est la solution pour faire moins souffrir l'animal.

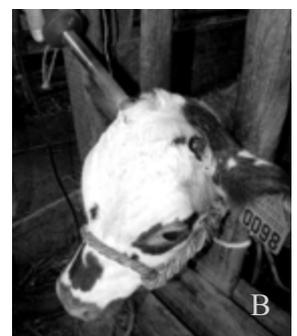
En attendant que l'anesthésique fasse effet (environ 15 minutes), tondre le pourtour du cornillon pour bien visualiser ce que vous faites et éviter l'inclusion de poils dans la plaie.

La température du fer doit être idéalement autour des 650-700°C pour ne pas dépasser 7 secondes d'application chez les veaux les plus jeunes. Réaliser un cercle régulier autour du cornillon pour cautériser les vaisseaux qui l'alimentent. Il ne faut pas chercher à enlever le cornillon, il tombera tout seul après quelques jours. Une brûlure de 4 à 5 mm de profondeur permet de garantir que le cornillon ne poussera pas.

Appliquer directement après l'opération un spray désinfectant pour refroidir la plaie.



Source : Jean Marie Nicol



Source : Jean Marie Nicol



Source : Jean Marie Nicol

Tondre autour du cornillon puis le brûler en forme circulaire de 4-5 mm de profondeur. Refroidir la plaie avec un spray désinfectant.

Remarque : les médicaments utilisés doivent être inclus aux protocoles de soins.

D'autres journées de formations peuvent être organisées, contactez l'Adage ou le Cedapa.

JEAN MARIE NICOL, VÉTÉRINAIRE, ET CINDY SCHRADER, ANIMATRICE AU CEDAPA.

Changement de système, développer l'Herbe

Changer de système, pas si évident ! Plusieurs raisons poussent un paysan à changer de mode de production. Le volet économique est souvent cité. D'autres volets conduisent à la remise en question, comme dans le témoignage de Frédéric, inquiet face aux impacts environnementaux de sa ferme. Mais voilà, pour passer le pas, avoir le déclic, des témoignages, des rencontres et des « parler francs » de paysans à paysans sont nécessaires. Première étape de l'autonomie : faire ses choix en ayant toutes les cartes en main !

Un questionnement, des rencontres, une transition

Voisins d'une quinzaine de kilomètres, Vincent et Frédéric sont tous les deux paysans au sud de l'Ille et Vilaine. Une phrase anodine et une rencontre décisive vont déclencher chez Frédéric une réflexion autour d'un éventuel changement de système.

Des rencontres aux bons moments

« A mon installation, en 2014, au côté de ma mère et de mon oncle, je me posais la question sur la possibilité de faire autant de lait, en préservant notre environnement. La ferme, assez intensive, tournait bien. J'avais en tête de produire du lait qui répond aux attentes environnementales et qualitatives. Je voulais faire du pâturage, j'ai toujours préféré voir les vaches au prés que dans un bâtiment ». En parallèle, le projet d'une nouvelle stabulation éclos très rapidement. Des questionnements fusent : salle de traite ou robot de traite ? Bâtiment au milieu du parcellaire ? combien de place ? Etc. « En hiver 2017, le projet du bâtiment a avancé, et nous étions toujours en questionnement. Un soir mon frère rentre d'une visite de la ferme de Laurent Lamy et Aurélien Leray organisée par son Lycée. Ce sont des paysans du 35 en système herbager bio que je connaissais de loin. J'ai décidé de les appeler pour visiter leur ferme. Durant notre rencontre, ils nous ont parlé de Vincent et Patrick Geffroy, fraîchement transités vers un système herbager. » Ni une ni deux, Frédéric décroche son téléphone et discute avec Vincent qui lui explique: « En 2013, lors du projet ferme en transition, avec mon père Patrick, nous nous sommes lancés dans un changement de système. Quand Frédéric nous a appelé, il a été naturel de témoigner. Nous lui avons rapidement proposé de venir visiter la ferme et discuter avec nous. » Lors de la visite, les questions de Frédéric se font de plus en plus précises. « J'avais besoin de savoir et de voir comment ça se passait. »



Vincent et Patrick Geffroy, fraîchement transités vers un système herbager, témoignent régulièrement de leur parcours.

Des réponses qui font écho

« Nous avons besoin de connaître leurs contraintes, leurs points de vigilance, la production des vaches, leur gestion de l'herbe. On a fait un tour d'herbe. Ça m'a aidé pour me projeter. Je me suis identifié à leur système et à leur trajectoire. » Frédéric a été rassuré par le rythme « Je ne souhaitais pas me lancer dans une transition qui aurait durer 10-15 ans. J'ai compris qu'en 3 à 5 ans, on posait les bases d'un bon système herbager. Le fait qu'économiquement ça tourne m'a aussi conforté. Quand je suis rentré le soir, j'ai raconté ce que j'avais vu et entendu à mes associés et ils étaient emballés. On avait pris les bonnes décisions en misant sur la salle de traite qui semble plus adaptée à nos choix ! »

Une transition engagée

Quelques mois après sa visite, Frédéric et ses associés signent une MAE 18/65. Étape engageante et symbolique, la ferme s'engage à semer 20ha d'herbe dès l'automne suivant.

>Dossier

« Je suis allé en journée résultats technico économiques organisée par l'Adage. J'ai vu les chiffres et ça m'a conforté dans nos choix. » témoigne Frédéric. « J'en ai profité pour demander conseil à Vincent dans le choix de mes semences prairiales. » Ce même automne 2017, les 3 associés décident de sortir les génisses fin novembre sur des parcelles inaccessibles pour les vaches. « C'était la première fois qu'on les mettait au loin. On appréhendait. On les a amenés à pied, nous étions

cinq ! Et tout s'est bien passé. » Clôtures, chemins, réseau d'eau ont été mis en place pour un pâturage optimal pendant cette saison 2018. « Nous ne savons pas si nous allons réussir à fermer le silo de maïs cette année. Ce n'est pas notre objectif prioritaire. On va essayer de gérer l'herbe correctement. » Dès l'automne prochain, Frédéric et ses associés envisagent de semer 20 ha d'herbe en plus. « Et là c'est certain on fermera le silo ! ».

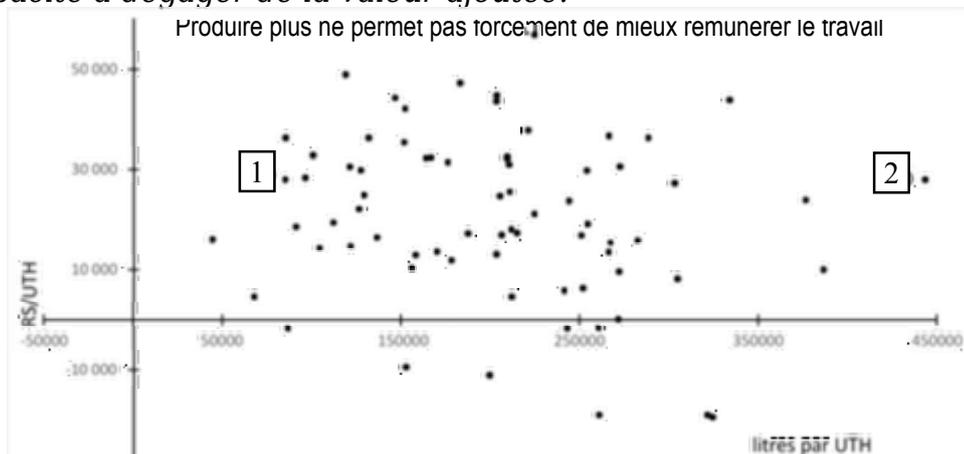
PAUL ROUAUD ET PAULINE USSON ANIMATEURS ADAGE

Rémunération du travail en élevage laitier

Dans le cadre d'un diagnostic durabilité, 77 fermes de l'Adage ont été étudiées. « produire plus pour gagner plus » n'apparaît pas comme une solution. La rémunération du travail ne semble pas liée à la quantité de lait produite, mais plutôt à l'efficacité économique de l'exploitation, et donc à sa capacité à dégager de la valeur ajoutée.

Produire plus ne permet pas forcément de mieux rémunérer le travail

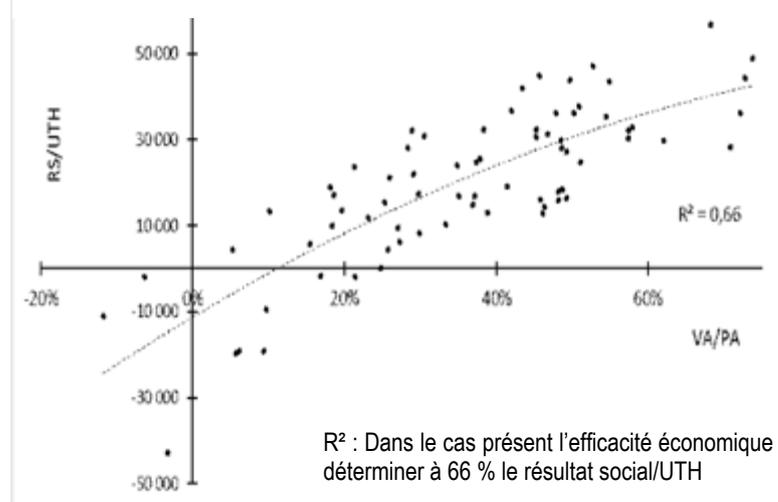
De façon globale, à la lecture du graphique aucune corrélation n'a pu être établie entre la production par actif et la capacité de rémunérer du travail. Bio ou conventionnel, l'observation reste la même. « On peut faire du bio qui coûte cher et perdre en efficacité ! A l'Adage on est plutôt économes avant de passer en bio. » souligne un paysan lors d'une journée résultats économiques.



Les fermes 1 et 2 ont le même résultat social par UTH mais la 1 produit environ 100 000L/UTH tandis que la 2 produit près de 450 000L/UTH.

Une meilleure efficacité pour mieux rémunérer le travail

La capacité de rémunérer du travail augmente avec l'efficacité économique



R² : Dans le cas présent l'efficacité économique détermine à 66 % le résultat social/UTH

L'efficacité économique (Valeur ajoutée/Produit d'activité) montre quelle part du produit d'activité permet de créer de la valeur ajoutée. Plus ce ratio est élevé, plus la part du produit qui est consacrée aux charges liées à la production est réduite. Pour cette étude d'échantillon, le coefficient de détermination (R² à 66%) permet d'observer que l'efficacité économique est corrélée au résultat social.

Pour les fermes étudiées, c'est donc la capacité à dégager de la valeur ajoutée sur son produit d'activité qui conditionne en grande partie la capacité à rémunérer du travail. Plusieurs leviers sont identifiés : diminution du coût alimentaire en augmentant la part pâturée, meilleure valorisation par le bio, investissements cohérents avec les besoins, ...

JULIETTE CHOLAY ET PAULINE USSON ANIMATRICES ADAGE

Résultat social = Solde Intermédiaire de Gestion créé par le réseau CIVAM. Il mesure la rémunération directe et indirecte (cotisations sociales). **RS=Résultat courant + charges salariales et cotisations sociales exploitants.**

L'échantillon présenté a été réalisé sur 73 fermes de l'Adage sur les comptabilités 2016.

Conduire son système herbager : Les bases du pâturage

« 1 kg de lait coûte 4 fois plus cher à produire avec des fourrages stockés et 10 fois plus cher avec des concentrés qu'avec de l'herbe pâturée. » C'est la phrase que l'on lit, ou que l'on cite souvent dans notre réseau ! Mais le pâturage et sa gestion « ne s'inventent pas ». Voici quelques repères clés que l'on retrouve dans le cahier technique « conduire et construire son système herbager économe » du Réseau Civam.

Quelle surface pour combien de vaches ?

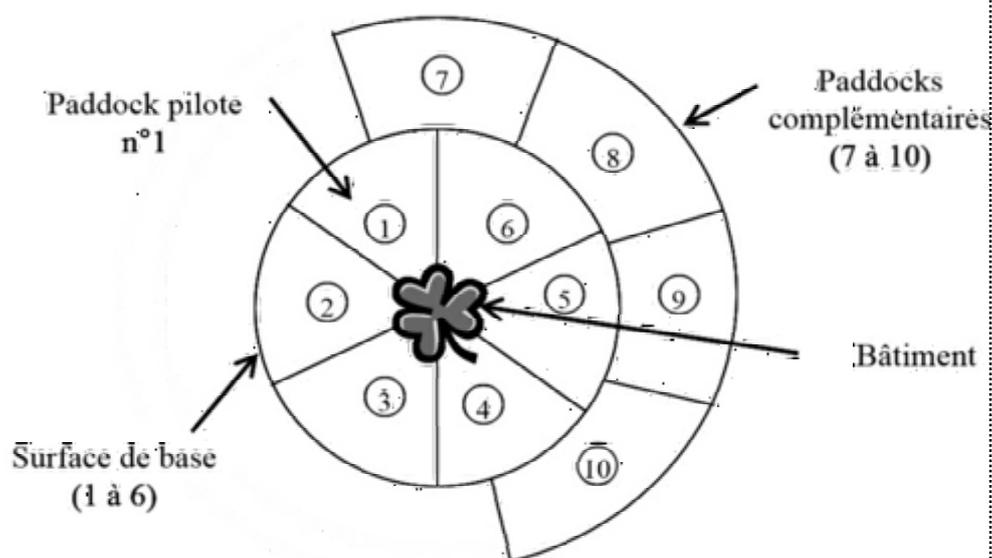
« Ça dépend », répondent les plus expérimentés. Selon la pluviométrie, les terres, la capacité de gestion de l'herbe, le niveau de production, etc... En Ille et Vilaine, la notion de 45 ares accessibles en herbe par vache laitière est annoncée à l'éleveur qui souhaite faire ingérer plus d'herbe que de maïs à ses vaches. Tout au long de l'année, cette surface va servir pour le pâturage et pour la constitution des stocks.

L'accessibilité, l'accès aux parcelles **autour du bâtiment pour les vaches laitières**, est une étape **essentielle** à la mise en place d'un système herbager. Comme présenté dans la matinée, il est **difficile** de **fermer** le silo durant le **printemps** en ayant **moins de 25 ares d'herbe accessibles par vache laitière**.

Améliorer son accessibilité ça passe par : Accepter de traverser une ou deux routes (certains en traversent 3 !); mettre les génisses et les taries sur des parcelles non accessibles (le taureau sur génisses peut être facilitateur); conserver sa surface accessible au maximum en herbe et décider de casser sa prairie quand elle en a besoin et non pour le besoin de l'assolement.

Comment gérer les variations de pousse tout au long de l'année ?

La pousse de l'herbe varie tout au long de l'année. Au mois de mai elle est maximale, « 70 à 80 kilos d'herbe produite à l'hectare et par jour », d'après le guide du réseau Civam*. « Contre 10 à 50 kg seulement en février-mars et en été ». Le pâturage tournant permet de gérer ces variations. Il suffit de distinguer les parcelles qui seront pâturées (surface de base) de celles qui seront fauchées (surface complémentaire) en pleine pousse.



En pleine pousse d'herbe, 6 paddocks de base permettent un temps de retour de 24 jours. Attention à bien respecter les hauteurs d'entrées de 20 cm feuille tendue pour une prairie temporaire. A cette période les paddocks complémentaires servent à faire du stock. Attention, les fauches seront faites avant le 15 juin, pour profiter de la repousse et réintégrer les paddocks complémentaires pour l'été.

Si la hauteur n'est pas atteinte, alors le circuit de pâturage continue sur les paddocks complémentaires.

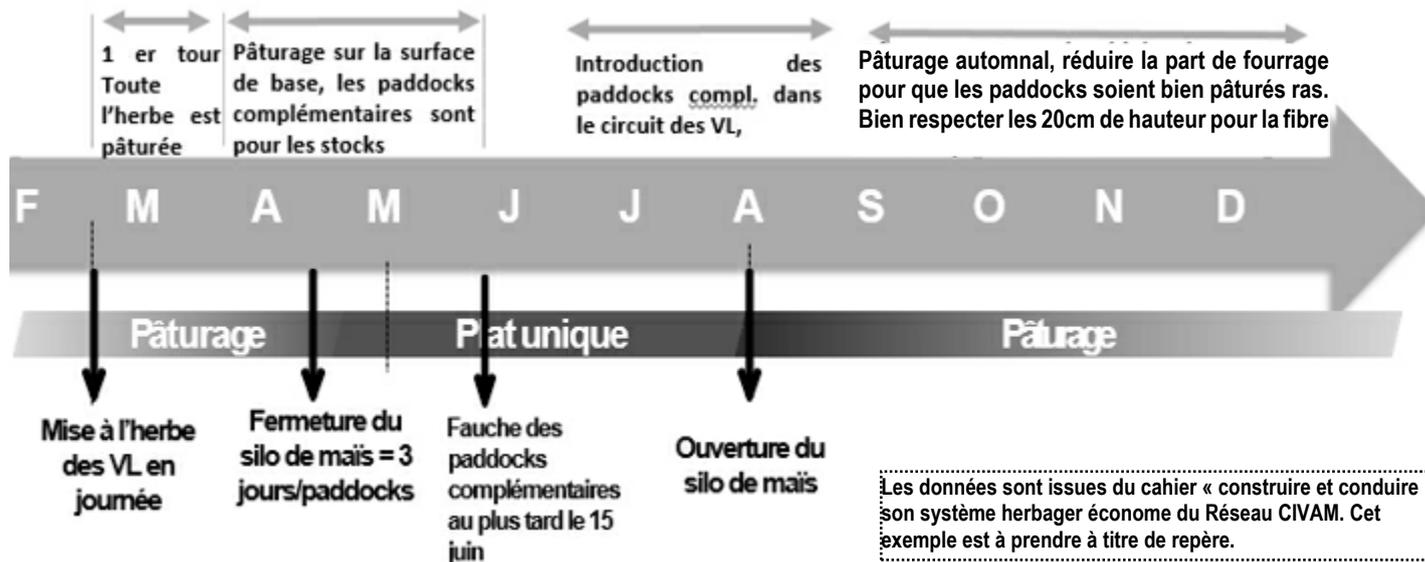
Le surpâturage conduit au salissement de la prairie et à son déséquilibre.

* Les données sont issues du cahier « construire et conduire son système herbager économe » du Réseau CIVAM. Cet article et les données citées sont discutables et sont à prendre à titre de repère.

Conduire son système herbager : Les bases du pâturage (suite)

Les règles d'or

- 1) La mise à l'herbe doit se faire le plus tôt possible : « Le déprimage », permet un premier tour pendant lequel les vaches sont mises à l'herbe dès la fin de l'hiver (mi-février). Les prairies sont nettoyées et produisent une repousse tendre pour le printemps.
- 2) Respecter la hauteur d'entrée dans un nouveau paddock, pour le reste de la saison ! La hauteur de l'herbe se mesure de différentes façons. Dans les repères cités, les hauteurs sont mesurées feuilles tendues au mètre ruban classique; 20 cm est la hauteur d'entrée idéale.
- 3) Débrayer si la hauteur est supérieure à 25 cm : Attention au débordement: une herbe trop avancée est une herbe qui perd en appétence et en valeur nutritive, et cela se traduit par une diminution de production. Deux solutions : réduction de la complémentation (les vaches ingèrent plus d'herbe quand elles ne sont pas complémenteées) ou sauter le paddock suivant qui sera réservé pour faire du stock.
- 4) Tout paddock entamé doit être terminé ! Les refus sont très difficiles à faire pâturer au tour suivant.
- 5) Ne pas sortir les vaches le ventre rempli à l'auge. Tout dépend des pratiques, certains-es éleveurs-euses distribuent 2-3 kilos de foin à l'auge avant le pâturage, d'autres les font sortir le ventre vide. Quoiqu'il en soit une vache sortie le ventre plein pénalise la capacité d'ingestion une fois à l'herbe. Cela peut mener à de fortes difficultés dans la gestion de pâturage.



==>Au printemps (15 avril au 15 juin), pâturage plat unique

Pâturage plat unique, une ration 100% herbe pâturée. Pour cette période il faut prévoir un minimum de 25 ares/VL. Cette surface dite « de base » est divisée en 6, 7 ou 8 paddocks selon la disposition et le parcellaire. A cette période de l'année, les autres surfaces dites « complémentaires » servent de stock (fourrage ou sur pied).

==>Les autres périodes de l'année

A partir du 15 juin pour faire face au ralentissement de la pousse de l'herbe, l'introduction de paddocks complémentaires dans le parcours de pâturage permet de conserver le plus longtemps possible le maximum d'herbe pâturée dans la ration des vaches laitières.

Un système simplifié, tout herbe, bio

« Je n'ai jamais été très doué en maths. J'ai fait l'effort de poser mes choix comme une équation et ça a été vite vu. J'ai décidé de vivre de mon métier avec un système le plus simple possible ! » explique Sébastien. En système tout herbe, bio, Sébastien et Elodie Coquelin, installés à St Christophe des Bois, assument leur choix de simplicité synonyme d'efficacité.



Une gestion du pâturage simplifiée

« 3 paddocks, voilà le secret ! », sourit un paysan qui découvre le système du GAEC de la Roussière. Depuis maintenant près de 10 ans, la technique est la même. Les vaches sont mises à l'herbe à partir de mi-mars sur 4 parcelles (35ha) et rentrées la nuit. Un mois plus tard les vaches pâturent sur 3 parcelles de jour (24ha) et une parcelle de nuit (9ha). « Elles changent de parcelle tous les jours, le temps de retour est donc de 3 jours en pleine saison. Les hauteurs d'herbe sont très faibles, on peut dire que ça ressemble à un gazon » explique Sébastien. « Pendant l'été si nous manquons d'herbe, nous réintégrons 15 ha dans le circuit des VL ». Puis les vaches sont rentrées en bâtiment à partir du 15 novembre. A partir de début février, les génisses ramenées du second site pâturent le circuit des vaches.

Limiter les charges opérationnelles du troupeau au maximum

Lors de la saison hivernale en bâtiment (de mi-novembre à mi-mars), le troupeau des VL reçoit uniquement de l'ensilage d'herbe « à brin long avec un taux de matière sèche se rapprochant plus de l'enrubannage. Aucune fauche avant le 2 juin pour maximiser le rapport fibre/feuille. » précise Sébastien. Le troupeau n'est pas complété, que ce soit en minéraux ou en céréales. En hiver la production des VL chute à 10kg de lait et reprend à la mise à l'herbe, avec une moyenne de 4000L/VL/an. « Malgré une faible production par vache, mon coût alimentaire (de 24€/1000L) nous permet d'avoir une très bonne efficacité économique ! » précise Sébastien. L'âge au vêlage des génisses de Sébastien et Elodie est de 30 mois. Leurs génisses sont dehors toute l'année. Mise à part celles qui naissent juste avant ou pendant l'hiver, et qui seront mises à l'herbe dès avril. Côté reproduction, les chiffres parlent également avec un coût de 3€/1000L grâce aux saillies naturelles pour les VL et les génisses. Le taureau de 2 ans est mis sur les génisses et à 3 ans sur les VL. Les coûts et produits vétérinaires sont également peu élevés (7€/1000L). « Il y a 5 ans nous avons fait le choix de ne plus écorner et de donner à tout le troupeau du soluphyte à base

d'huiles essentielles tous les ans pour les parasites. »

Côté prairies, juste ce qu'il faut d'entretien

« Aucun renouvellement de prairies depuis 1997 ! Certaines de nos prairies ont plus de 40 ans ! » sourit Sébastien. « On ne retrouve pas de paille et de porcelle. Un peu d'agrostis dans les zones plus humides en hiver et un peu de mousse dans la dernière prairie semée (suite à une reprise). » témoigne un paysan qui découvre la ferme. Toutes les prairies reçoivent du lisier, 20 à 30m³ en février pour les plus pâturées. Les plus fauchées, elles, reçoivent 30 m³ en février et en avril. Un amendement calcaire est apporté tous les ans en apport minéral à hauteur de 150kg/ha. « Ça coûte cher avec un prix de 200€/tonne. Mais il est important d'apporter de la matière active au sol ! » souligne Sébastien. Puis il passe l'aairsol* une fois par an. Au-delà de ces interventions, la gestion du pâturage par Elodie et Sébastien permet à la prairie de rester propre et de taller l'hiver. Toutes les parcelles fauchées sont au moins pâturées une fois dans l'année et elles sont toutes pâturées durant l'hiver. Le rendement des prairies en 2017 était de 7.5TMS/ha !

La ferme

2 UTH, bio,
94UGB dont 77 VL, 306 441L produits,
3979L/VL, 70ha de SAU 100% herbe dont 45 ha
accessibles,
Chargement de 1.3UGB/ha SFP, avec 74 ares/VL
Efficacité économique sans les aides de 72.7%
Coût alimentaire de 24€/1000L



3 paddocks de jours et un de nuit

Commercialiser sa viande bovine

Comment valoriser au mieux sa viande, à quels clients s'adresser et pour quel prix de vente ? Quels compromis entre proximité avec le consommateur et temps de travail ? C'est pour répondre à ces questions que l'ADAGE a proposé le mardi 20 mars une journée sur la filière viande bovine à ses adhérents.

Une filière bio en expansion

La filière viande bio est en pleine expansion en France. En 2016, 70% des consommateurs disaient consommer (au moins partiellement) de la viande bio. Soit 11% de plus qu'en 2015. Et la tendance se constate sur le terrain avec un chiffre d'affaires de plus de 7 milliards d'euros pour la filière en 2016 (contre un peu moins de 6 milliards en 2015). Sur 39 000 fermes bovines (lait et/ou viande) bretonnes seules 1 200 sont en bio, ce qui est loin de saturer ce marché en plein essor. C'est pourquoi des acteurs comme Unebio ou BVB se développent et incitent de nouveaux producteurs à les rejoindre. Notamment pour développer l'approvisionnement de la filière longue (74% des débouchés viande en bovin lait et 50% en allaitant).

Commercialiser en vente directe

Une bonne partie des éleveurs de bovins allaitants commercialisent des animaux en vente directe. D'une part pour en tirer un meilleur prix, mais aussi pour créer un contact avec le consommateur. Pour que cela se passe au mieux, pas de règle d'or, mais plusieurs conseils à garder en tête : essayer de vendre toujours le même type d'animaux (race, sexe, poids, âge, engraissement...) pour que le consommateur sache à quoi s'attendre, proposer des ventes régulières, veiller à la saisonnalité (vacances, fin d'année, rentrée...), adapter le contenu des colis à la clientèle (poids, % de

steak haché...). L'un des points à ne pas négliger non plus : la qualité de la découpe.

TVR : un exemple d'atelier de découpe

C'est pour affiner la question de la découpe que, lors de cette journée sur la filière viande bio, le groupe a tenu à visiter TVR, un atelier situé à Domagné (35). Il est certifié bio, ce qui lui permet de travailler aussi bien avec les conventionnels qu'avec les bio. Une quinzaine de bouchers découpent chaque jour 10 à 12 vaches (ou une quinzaine de porcs). L'entreprise propose une prise en charge de l'animal vivant qui est mené à l'abattoir de



Craon (53) ou de Saint Aubin d'Aubigné (35) jusqu'à la mise en caissettes dans l'atelier de découpe de TVR. La viande est ensuite renvoyée chez l'éleveur. Le rendement varie en fonction des types de colis demandés par l'éleveur (pourcentage de steaks hachés notamment). En moyenne, TVR conseille à ses clients de vendre un colis de viande bovine 12.50€/kg en conventionnel. Unebio, qui a participé à cette journée à destination des éleveurs, suggère un prix de vente en direct de 14,50€/kg en bio. A l'éleveur de faire son choix, de calculer son prix de revient et d'étudier le marché sur son secteur. Pas évident de placer tous les curseurs correctement. C'est un travail de longue haleine mais qui peut porter ses fruits.

CLÉMENTINE LEBON, ANIMATRICE ADAGE 35

Paul Legrand, installé à Tinténiac (35), 40 ha de SAU, 3 ha de maïs, 7.5 ha de cultures, 29.5 ha d'herbe, en conversion bio. 35 Blondes Aquitaines et croisées.

Sur une année, je commercialise en direct 4 vaches allaitantes et 5 veaux sous la mère à l'âge de 5 mois. TVR me facture l'abattage et la mise en caissettes à 2.62€/kg pour les veaux et 2.5€/kg pour les vaches. Pour les veaux, je vends par caissette de 7 à 8 kg à 14€/kg. Pour les vaches je commercialise des caissettes de 12 kg à 12€/kg. Aujourd'hui je pense avoir environ une cinquantaine de clients principalement grâce au « bouche à oreille ». Et c'est en progression. Quand je serai en bio, je continuerai de vendre mes taurillons en filières longues (une dizaine par an), ainsi que quelques réformes vendues de la même façon, et mes vaches et veaux seront vendus en direct.

Trouver une cohérence économique et sociale

L'association Solidarité Paysans Bretagne tenait son assemblée générale en mars sur le thème « Changement de pratiques sur son exploitation : Une solution ? ». Nous avons interrogé Raymond Robic, nouveau co-président et Isabelle Chambry, directrice.

Pourquoi un thème d'AG sur le changement de pratiques ?

Raymond Robic : Dans certains cas que nous accompagnons, la cohérence du système est à revoir pour gagner en efficacité économique. Dans d'autres situations, c'est la petite taille d'exploitation qui incite à chercher la valeur ajoutée plus que les volumes. Ces questions sont aussi portées au niveau national par un projet de recherche sur « l'agro-écologie comme levier d'efficacité économique ».

Comment les bénévoles de SP abordent les questions techniques ?

RR : Les bénévoles développent d'abord une approche globale de la ferme avec un accompagnement qui s'inscrit dans la durée. A un moment, les discussions viennent nécessairement sur la technique pour comprendre le fonctionnement de la ferme. Dans certains cas, les gens voient vite l'intérêt de faire évoluer des pratiques, dans d'autres il faut plus de temps pour faire voir les difficultés dans le système. Ce qui est important pour nous, c'est d'avoir la confiance des personnes accompagnées pour arriver à en discuter.

C'est quoi la suite pour SP Bretagne ?

EC : Face à des situations financières difficiles, notre rôle est d'accompagner les personnes dans une approche globale et d'apporter des réponses sur la gestion des trésoreries et des dettes. Nous voulons élargir nos partenariats pour bénéficier de la complémentarité des compétences des uns et des autres.

RR : Le travail de Solidarité Paysans n'est pas toujours connu et nous voulons élargir nos relais.

Nous avons des discussions avec la FRAB et les Civam dans ce sens.

Souvent, les personnes accompagnées sont très isolées et c'est intéressant pour elles d'être suivies par un technicien en adéquation avec ses valeurs ou d'être dans un groupe d'échanges pour s'ouvrir humainement et techniquement. Les enjeux sont de retrouver une cohérence économique et sociale.

DOMINIQUE MACÉ ANIMATEUR ADAGE

RADITS (Recours pour les Agriculteurs en Difficulté par la Transmission Solidaire)

Dans la Sarthe, le Civam et Solidarité paysans ont créé un partenariat en 2014, dans l'objectif de valider un modèle d'accompagnement ascendant basé sur la co-conception et les échanges entre pairs. Le but étant d'accompagner des paysans en difficulté et volontaires dans leur changement de pratique pour les amener à une plus grande autonomie.

En 2014, l'accompagnement de 5 fermes, a permis la création d'un groupe spécifique au sein du Civam 72. Sur les 5 fermes, l'expérience a été positive. « Le gain de ressources dû aux changements ramenés aux 1000L de lait sont compris entre + 6 € et + 67€. » témoigne le Civam 72. Ce groupe est aujourd'hui relayeur de leur expérience, et témoigne auprès des nouveaux paysans en difficulté accompagnés par Solidarité paysans et le civam 72.

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland et Jacky Savin.

Animation, coordination : Pauline Usson et Cindy Schrader ;

Mise en forme : Pauline USSON ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom :	Je m'abonne pour	1 an (6 numéros)	2 ans (12 numéros)
Prénom :			
Adresse :	Adhérents / étudiants	23 €	35 €
	Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
CP : Commune :	Soutien, entreprises	45 €	70 €
	Adhésion Cedapa	100 €	
Profession :			

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex J'ai besoin d'une facture

